CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PASCAGOULA.

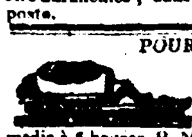

Et autres lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur **MARIETTA**, capit. Rhodes, partira du bas du *chemin-à-coulisses*, tous les samedis à 6 heures P. M. et ira à la Mobile, lors qu'il aura suffisamment de fret et passage offert. Le bateau a d'excellent emménagements pour les passagers, s'adresser à bord. [26 juin—4m] THOMAS RHODES.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, *juge président de la cour de cité*, j'exposerai en vente, le lundi 16 décembre, à midi, au caf[illegible] Hewlett, *encoignure des rues St. Louis et Chartres*, [illegible] de terre Nô. 1 et 2, dans l'ilet No. 285, situés au nouveau Canal, faubourg Ste. Marie, les dits lots de terre mesurant chaque, 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, *saisis à la poursuite de John Arrowsmith et T S Davis*

14 nov B. BEAUREGARD, marshal

Rousan *contre* Betzey.

EN *vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi, 27 novembre, à 4 heures*, au Principal, divers meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

14 nov B. BEAUREGARD, marshal.

John A. Zander *vs.* Joseph W. Prince.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire ci-dessus.

12 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. A. Laneuville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 25 novembre à 4 heures, sur les lieux, rue de la Paix, encoignure Moreau, divers articles de meubles et Groceries, consistant en petits barillets, contenant de liqueurs, savon, cidre en bouteilles, liqueurs assorties, vin assorti, balance, poids, mesures, comptoir, étagères, sucre, riz, farine, thé, chandelle et ustensiles de cuisine, &c., saisis à la poursuite de Joseph Soutinet.

12 nov B. BEAUREGARD, marshal

John F Statiman *vs.* Basqué.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 20 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 comptoir, étagères, bouteilles vides, dame-jeannes, barriques vides, cruches, et tout le contenu d'une buvette, saisis dans l'affaire ci-dessus.

9 nov B. BEAUREGARD, marshal

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Charles—*Cour des Preuves*—Succession d'Eulalie Dietzenvieck épouse décédée de Jean Louis Belsom.—Jeudi, 28 novembre courant, à 10 heures précises du matin, il sera vendu à l'encan par le juge encanteur soussigné, sur l'habitation de M. Jean Louis Belsom en cette paroisse, en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse St. Charles, les objets suivants appartenant à la susdite succession, savoir.

1° Quelques **MEUBLES** meublants, instruments aratoires, chevaux, boeufs de tire et autres, vaches, 7 mulons de riz et divers autres articles.

2° ANDRE, mulâtre esclave d'environ 45 ans, charretier laboureur et chasseur; Ursin, créole de 22 ans, charretier et laboureur; Ben, américain de 27 ans, bon nègre de champ; Pierre, d'environ 45 ans, maladif (ayant une hernie); Ursule, négresse de 17 ans, domestique; Betsy, négresse de 26 ans, avec ses deux enfans Rosemond, de 10 ans, et Sorthène, de 10 mois.

3° Une **HABITATION** située en cette paroisse, rive du Mississipi, à environ 7 lieues de la Nouvelle-Orléans, mesurant 40 arpents ou environ de face au fleuve, sur 65 de profondeur, bornée d'un côté par l'habitation de M. Baptiste St. Amand et de l'autre par celle de MM. Charbonnet & Morin; ensemble toutes les bâtisses, constructions qui se trouvent sur la dite habitation, sauf quelques réserves et exceptions que l'on fera connaître le jour de la vente.

Conditions : L'habitation payable en trois paiements égaux, tout mars des années 1835, 1836 et 1837; les esclaves en deux paiements égaux, mars 1835 et mars 1836 ; les mobiliers en mars 1834, le tout, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons, payables au greffe de cette paroisse et avec hypothèque spéciale sur la terre et les esclaves jusqu'à parfait paiement.

Paroisse St. Charles, le 26 octobre 1833.

6 nov—30 J. L. LABRANCHE, juge-encanteur.

INDIENNES fonds foncés; do. clairs, blanc et noirs, bleus et blancs de marine; 6-4 mousselines de batiste; satinets de couleur; mouchoirs Randana rouges de Turquie; do. de Mazulipatam; moleskins; Velvétines et éternelle, noires et assorties; reçus par le navire Rachel de Liverpool, et ayant droit au drawback, en vente chez

HARRISON, BROWN & CO,
13 nov rue Royale, No. 117

Mme. FANNY FRYE,
RUE ROYALE, No. 199.

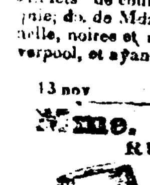

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par l'Olympia un très-grand assortiment de marchandises françaises.

Elle espère qu'elle pourra satisfaire toutes les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

Modes françaises très-riches en CHAPEAUX et en BONNETS et SOIRIES nouvelles pour chapeaux et pour robes.
Fleurs superfines.
Lingeries pour toilette du matin et pour parure.
Grand assortiment de chaussures.
Palatines et Boas en fourure.
Rubans de Gaze et de toutes espèces.
Mantelets et Cannezous en blonde.
Toutes espèces d'ornement et de nouveauté en première qualité.
6 nov

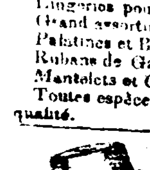

Mme. **BRIGOT**, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de **MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES**, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.

5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, conformément à une résolution de la "Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans" Quatre-vingt-dix piastres par action du fonds capital de cette institution seront exigibles de la manière suivante savoir :

Le 2d. paiement "quinze piastres par action" payable le 2 décembre 1833.

Le 3ème. paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 3 février 1834.

Le 4ème. paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 1er. décembre 1834.

Le 5ème. paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 2 février 1835.

Par la 2me. section de la charte de cette institution, il est pourvu que si "à la demande du Président et directeurs, un souscripteur refusait ou négligeait de payer une somme ainsi requise, avant que la moitié du fonds capital ou cinquante piastres sur chaque action aient été payées, alors et dans ce cas, la partie qui manquerait ainsi de faire ce paiement, perdra en faveur de la Compagnie la somme déjà payée et cessera d'être actionnaire de la dite Compagnie."

Les paiemens ci-dessus devront être effectués aux différens bureaux de transfer établis à New-York, Philadelphie, Boston, &c., vingt jours avant l'époque fixée des dits paiemens à la Nouvelle-Orléans.

7 nov J. B. BLACHE, caissier.

CUILLERS MEDICINALES—Invention très ingénieuse pour administrer les médicamens aux enfants difficiles, nouvellement reçue et à vendre par

30 oct DUCONGE & PEYCHAUD

E. LEGOASTER & CO.,

MARCHANDS-TAILLEURS, rue de Chartres, No. 124, viennent de recevoir par le *New-Orleans*, du Havre, et par d'autres arrivages, un assortiment de Draps, Casimirs et autres Etoffes de Modes, ainsi que Manteaux de tous genres pour les deux sexes, et des couleurs les plus estimées, comme suit :

DRAPS, noir et bleu, flamme d'enfer, grenat, vert dragon, vert de cour, vert olive, polonais, feuille dacante, bronze clair, bronze foncé, cappé de maure, cramoisie.

CASIMIRS fumée d'Etna, gris pourie.

Melange de Mode, Maringo bleu, gris perle, aventurine, *fumée de Paris*, terre Morée, ventre de biche, blanc, jaune, écarlate, gris Maringo, cuir mode, amazilie, noisette, gris, anglais, cotelé, rayé, bleu et noir superfin.

Redingotes de Vigontines, de castorine de drap imperméable.—Le tout fait dans le dernier goût, et les marchandises ci-dessus, choisies dans les meilleurs fabriques de France, exprès pour ce pays, ils osent espérer mériter la bienveillance du public en redoublant de zèle à servir, ceux qui voudront bien les honorer de leurs pratiques. 30 oct.

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubisé et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1°. Un **TERRAIN**, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre **TERRAIN**, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ 60 pieds de profondeur ; ensemble la bâtisse en briques, et à étage, divisée en deux logemens, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente :—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se faire, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.

9 novembre—18

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens.—Lundi, 25 novembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jacques Hardy, h. c. l., les esclaves et Biens fonds ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

George, créole, griffe âgé d'environ 26 ans.
Willis, nègre américain, âgé d'environ 30 ans.

BIENS FONDS.

Un **LOT DE TERRE** situé dans le faubourg Ste. Marie, rue de l'Union, entre les rues Philippa et Baronne, désigné par le numéro 14, mesurant au pied américain 34 pieds 9 pouces de face à la dite rue de l'Union sur 105 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles, ensemble une maison basse briquetée entre poteaux et ses dépendances.

6 Terrains situés au faubourg Washington dans la partie qui se trouve à un mille ou environ du carré de la ville, et désignés par les Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ilet No. 31, au plan fait au greffe de Charles Janin, alors notaire, le 5 mars suivant. Les dits terrains sont contigus, et ont chacun (mesure américaine) 56 pieds 10 pouces de face, à la rue Pologne sur 138 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions de la vente: Un tiers payable comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Mardi, 26 novembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jean Baptiste Héno, la propriété foncière et les esclaves ci-après décrits, savoir :

1° Un lot de terre, situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant (mesure française) 30 pieds de face à ladite rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur ; sur lequel lot de terre se trouve une cuisine en briques à étage.

2° Une mulâtresse nommée Aveline, âgée d'environ 16 ans, un peu cuisinière et blanchisseuse, et son enfant, petite fille âgée de dix mois.

3° *Une négresse nommée* Lafille, âgée d'environ 31 ans, cuisinière et blanchisseuse, (maladive.)

4° *Un petit mulâtre, nommé Jim*, âgé d'environ 3 ans, (Orphelin.

5° Pitarine, orpheline, âgée d'environ 3 ans.

Conditions de la vente : Le lot de terre, payable à 6, 12 et 18 *mois de crédit, et les esclaves* à 6 mois de crédit ; le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés chez Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Lundi, 15 du courant, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu dans la rue du Canal, auprès l'église Episcopale, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu le rév. James F. Hull, et consistant en tables, sofas, lits, chaises, miroirs, verres, caraffes, porcelaine &c.

Conditions de la vente : Comptant.
Par ordre de la cour,
6 nov W F C DUPLESSIS, rég

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—*Vente le Régister des Testamens.*—Lundi, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No. 48, rue du Canal, auprès de l'encoignure de l'*Exchange Place*, la LIBRAIRIE appartenant à la succession de feue demoiselle Mary Carroll, consistant en une grande quantité de livres de Droit, en anglais, français et espagnol, et un assortiment considérable d'ouvrages divers, dont plusieurs sont élémentaires et conviennent aux Ecoles Publiques ; recommandés au public comme une collection rarement auparavant offerte en vente dans cette ville.

Conditions de la vente : Toutes sommes au dessous de $100 payables comptant, entre $100 et $200 à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et au-dessus de $200 à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

PLUS.

Aux mêmes temps et lieux les livres de prix, appartenant à la succession de feu le Rév. James F. Hull, parmi lesquels se trouvent une grande quantité d'ouvrages en THEOLOGIE et en LITTERATURE anglaise, ainsi qu'une série complète de l'*Edenburgh et London Quarterly Reviews.*

Conditions de la vente : Comptant.

Si ces ventes ne sont pas terminées, lundi 25 du courant, elles seront continuées de jour en jour, à 10 heures du matin, à l'endroit désigné, jusqu'à ce que toute la collection, appartenant à ces deux successions soit vendue.

Par ordre de la Cour.
7 nov—18 W F C DUPLESSIS, Régister.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Mercredi, 27 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue Champs Elysées, entre les rues de la Levée et Victoire, les effets mobiliers dépendant de la succession de feue Cathérine Gray et consistant en bois de lits, 1 sofa, tables, chaises, glaces, bureaux, lavabos, couvertures de laine, matelas, 2 selles de dames, chenets, vaisselles, verrerie, &c.

Conditions de la vente : Comptant.
Par ordre de cour,
15 nov LESSIS, rég

PAROISSE D'ORLEANS

COUR DES PREUVES—Attendu que Rhoda Nettleton a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Marvin Lettleton, décédé ab-intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
12 nov W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Attendu que E L Tracy a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la *succession* vacante de feu I. B. Fuller, décédé ab intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela *peut concerner*, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
12 nov W F C DUPLESSIS, rég.

Succession de Henry Hugent alias Jean Bart, h. c. l.

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Théophile Macarty, administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit administrateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour.
15 nov W F C DUPLESSIS, Rég. des Test.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Attendu que E. A. Rhodes a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Théodore G. Peters, décédé ab intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
15 nov W F C DUPLESSIS, rég

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Attendu que Robert Seggett a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'être nommé curateur des héritiers absents de feu Nicholas Leggett, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
15 nov W F C DUPLESSIS, rég

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. PEDARRE', professeur de belles lettres, membre de la Société Philantropique d'Enseignement Universel établie à Paris, se propose d'ouvrir un externat dans cette ville. Le professeur enseignera le Français, le Latin et le Grec; la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique raisonnée, l'Analyse Grammaticale et Logique ne seront nullement négligées. La méthode suivie par M. Pédarré est adaptée à tout âge; constamment elle a été couronnée par les succès les plus rapides, soit à Bordeaux soit à Paris, où le professeur a enseigné pendant six ans.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations, sont priées de s'adresser à M. le docteur Lambert rue *du Bayou*, à M. Edmond Forstall rue *des Ursulines.*

M. Pédarré demeure rue St. Pierre Nº 114. En attendant un nombre suffisant d'élèves pour commencer ses classes, il donnera des leçons particulières chez lui et en ville. 30 oct—1m

100 barriques *VIN DE MARSEILLE*, offert à 14 piastres. S'adresser rue St. Louis, No 23,

ETAT DU TENNESSEE,
COMTE' DE MADISON.

COUR DE CIRCUIT.—*Pour le terme de juillet 1833.*

John T. Turner & Elihu Woodruff, plaintifs contre *Benj. F. West*, défendeur. } *Saisie in assumpsit.*

CE Jour les plaintifs susnommés se sont présentés par fondé de pouvoir et le défendeur quoique solennellement appelé n'a pas paru, mais a fait défaut et n'a pas donné sécurité pour la demande, ni offert main levée de l'hypothèque, ni plaidé. La cour est donc d'avis que les plaintifs doivent recevoir du défendeur, les dommages et pertes qu'ils ont supporté par la non exécution de l'*assumpsit* dans la déclaration mentionnée, mais ces dommages étant inconnus, il est ordonné que le shérif fera venir un jury pour s'en enquérir des dits dommages. Et il est ordonné que toutes procédures soient suspendues pendant six mois à l'expiration de quel temps il est de plus ordonné que le dit défendant apparaisse en personne, pour donner caution pour la demande et offrir main levée de l'hypothèque sur la propriété et plaider sur la demande. Autrement il sera pris un jugement final; et il est de plus ordonné qu'une copie de cet ordre sera publiée quatre semaines consécutives dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, journal publié à la Nouvelle-Orléans.

Pour copie conforme,
15 nov—24 H. W. McCORRY, greffier.

RECU par les derniers arrivages et à vendre 17 balles *indienne française; do. robes indienne.*

Aussi en magasin—Coton écru 4-4, robes mousseline; *shals ; angola; mouchoirs ; Indienne bleu ; mousselines peintes; mousselines avec fleurs; en laine; toile à voile &c. Ces marchandises sont convenables pour les marchés espagnols et celui d'ici.* KENNEDY, DUREL & Co,

8 nov rue Toulouse, No. 50

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que la maison de commerce connue sous le nom de *Pary & Guérin* est dissoute d'un commun accord à partir du 1er. novembre. Le soussigné reste chargé de la liquidation de la société et continue le même genre d'affaires.

AUG. GUERIN,
6 nov—6 rue St. Louis, No. 61.

A VENDRE—Plusieurs pupitres et bureaux de différentes grandeurs, s'adresser à

THEOD. NICOLET & CO.
4 nov rue Royale, No. 103

Magasin de Nouveautés.

A L'INSTAR DE PARIS.

Consistant en faux cheveux de toutes qualités, fines parfumeries, brosses, bretelles en tout genre, cannes à lances, etc. etc.

GAULHIAC, Coiffeur, rue de Chartres, No. 174, encoignure Jefferson, de retour de son voyage de France, vient d'ouvrir son grand assortiment de marchandises ; les soins qu'il a fait porter, étant sur les lieux, ne laisse rien à désirer pour le goût et les qualités.

Fines Parfumeries, véritable Eau de Cologne de première qualité, les crêmes, les savons d'amande amer et à la rose, etc.

Brosses et glaces de toutes qualités pour la toilette.

Gants de chevraux à la méranique de toutes couleurs et aussi moelleux que possible, gants de soie, de fil, de coton, de castor, de chamois de 1ère. qualité et de goût.

Bretelles de gomme élastique et autres, montés en argent, or et acier, [gomme élastique sans roulant.]

Cols en satin et de différents couleur des plus nouveaux, et fabriqué avec soin pour le détail.

Cannes polixandres et jones à lances et à épées, poignards, badines de différent gout, en bois des Iles et petits jonce.

Assortiment de boîtes décorées, en ferblanc fermant à clef, à l'usage de la toilette, basoir et cuir.

Lampes astrales de différente qualité.

Faux-Cheveux en nattes de toute longueur, perruques pour hommes et femmes, implantés, toupés métaliques.

Toufes à l'anglaise et autres, tours à bandeaux et indéfrisable dernier genre, grecques et coques sur peignes, tresses pour coiffure en cheveux.

Il continue à confectionner toutes espèces de postiches, pour homme et pour femmes, d'après demande; ayant un superbe assortiment de fourniture et de métalique etc.

Les personnes qui désireront mettre des apprentis chez lui, en coiffure, les prix en sont toujours les mêmes.

11 nov.

F. DUFOUR & FRERE, encoignure des rues Royale et Ursulines, reçoivent par les navires Olympia et Napier du Havre, un assortiment de marchandises, comme suit:

Lampes en cuivre; parfumerie; chapeau de soie pour hommes; gravures encadrées; indiennes, nouveautés et noires; basin croisé rougé pour rideaux, et garnitures; fleurs artificielles; mantilles en tulle noir, et autres; écharpes blondes noires, et autres; écharpes en couleur, et noires; parapluies de 28 et 30 pouces; ombrelles; bas de filoselle noirs; souliers fourrés pour dames; brodequins; gigots en satin et soie; gros de Naples noir; cravattes taffetas noir, fichus foulards brochés et différents genres; bas de fil d'écosse; de soie noirs et blancs; bretelles en gomme élastique; gants assortis; mouchoirs batiste brodés & c borre en couleur; entredeux en batiste brodé; colets do; canesous, mousselines thibet; schalls do imprimé, et noirs; schal imprimé 5-4; bas d'enfants, en coton de tous les âges; redingottes en casterine; habits noirs et bleus; manteaux pour hommes et femmes; linge de table damassé; brodequins pour enfants, en laine; dentelles fil; cartonnage et placage; palatines et boa en chincilla; schalls angola; brosses à dents, et une infinité d'autres petits articles dont l'énumération serait trop longue, qu'ils offrent à vendre à juste prix; En magasin, toiles à draps et alepines noires.

4 nov—30 F. DUFOUR & Frère.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

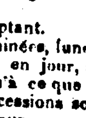

Les soussignés agens de WILLIAM P[illegible] propriétaire du

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
25 nov.—6m

$50 DE RECOMPENSE.

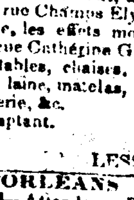

POUR arrêter et remettre à son maître, **JEANNE BUTLER** dite **ROSINE**, absente depuis le mois de septembre, négresse rouge, âgée de 21 ans, taille d'environ 5 pieds anglais, mince de corps, figure longue et mince, nez pointu et saillant, elle a un petit bouton sur la paupière, pieds et mains petits, parlant anglais avec beaucoup de volubilité.

Depuis son marronnage elle s'est offerte comme couturière ou domestique, soit disant autorisé par son maître.

Elle a été vue avec une sauvagesse qui réside en cette ville. S'adresser au bureau de cette feuille pour obtenir la dite récompense. 11 nov—2pa

ON demande à louer de suite, une négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à

LAROCHE & GAUTIER,
6 nov courtiers, rue de Chartres, No. 109

AU NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS.
Rue Royale, No. 239.

LES encouragemens que le soussigné a reçus des habitants de ce pays depuis qu'il est propriétaire de cet établissement l'ayant engagé à augmenter ses relations avec les premiers parfumeurs de France, informe le public qu'indépendamment de la grande quantité d'objets de toutes espèces de parfumeries qu'il a en magasin, il offre à vendre un assortiment complet de marchandises de ce genre et en très bonnes qualités, reçu par le navire New-Orleans. Il invite MM. les marchands de cette ville et les pacotilleurs à venir prendre connaissance de son catalogue qui serait trop long à détailler ; ils sont assurés d'avoir des conditions avantageuses.

4 nov L. EVEN.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés :
5 pièces Eau-de-vie de Cognac;
30 caisses vieux Vin de Bourgogne de Chambertin, Romanée et Nuits.
4 nov THEOD. NICOLET & Co.

A VENDRE sur une habitation, 33 miles plus bas que la ville, une bascule en cuivre en bon état et presque neuve, de 5 pieds 8 pouces de diamètre, sur 15 pouces de profondeur, avec cercle de support en fer, grils et bouche de fourneau, et ses appareils complets ; s'adresser à

T. NICOLET & CO,
2 oct rue Royale, No. 103

A LOUER—Un grand terrain situé au coin des rues de la Commune et St. Charles, vis-à-vis la presse à coton de M. Rea. Pour les conditions, s'adresser à

7 nov LINCOLN & GREEN.

SUCRE BLANC de la Havane, à un escalin la livre ;
Beau et bon Café, à un escalin la livre ;
Beau et bon Thé, à une piastre la livre ;
Bon Vin à 4 escalins le gallon, Rum imitation Jamaique à 4 escalins le gallon ; on ne vend pas moins de 2 gallons à la fois ;
Liqueurs de la Martinique, vieux vins pour les malades Champagne, Grave, Frontignan, &c.
Plomb, poudre, fusils de chasse, balles, pistolets, canons, vieille eau-de-cologne, clinquaillerie de tout genre et véritable remède de Le Roy, tant liquide qu'en pillules, au magasin d'ANT. MICHOUD,
24 mai encoignure Levée et Ursulines.

UN jeune homme ayant une bonne écriture, connaissant l'Anglais, le Français et l'Espagnol, ainsi que la tenue des livres, et ayant travaillé plusieurs années en Europe, désire se placer dans une maison de commerce de cette ville. S'adresser pour renseignements à Messrs. *Miramond O'Duhigg & Co.* ou à *Gordon, Forstall & Co.*

12 nov—3 p s

LE soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses les objets suivants, ayant droit au drawback :

340 caisses sucre blanc,
48 milliers cigarres de la Havane,
300 barrils eau de vie blanche de 32 dégrés,
15 demi pipes eau de vie de 4ème. preuve,
300 barriques vin de Côte,
1200 caisses vin Muscat,
80 Paniers bouteilles vides,
900 paniers huile,
75 balles amandes,
80 paniers Guignolet,
100 caisses savon de Marseille,
40 balles de bouchons,
500 sacs de do.
600 caisses vin de Bordeaux de divers qualités,
150 do de Liqueurs de 1ère. qualité,
50 do de Vermicelle.

300 sacs de café, 250 barrils whisky, 80 do. de Grieux, 60 barrils vin blanc, 70 boîte de Thé de diverses qualités, 40 caisses de savon de *James Blake & Co.*, 600 demi caisses do. do. 1200 caisses savon du pays, 200 barrils de graisen, 400 caisses chandelles de suif, 75 do de blanc de baleine, No 4, 5 et 6, 200 ditto de raisins, 300 ditto de jambon, 300 ditto de Morues, 30 sacs de poivre.

F. H. PETITPAIN,
13 nov Encoignure Chartres et Toulouse.

Rue Royale, No. 210, entre les rues St. Anne et Orléans.

VOILQUIN,

ARCHITECTE DE PARIS, élève de l'académie royale d'Architecture de France, a l'honneur d'offrir ses services aux habitans de cette ville: les grands travaux qu'il a dirigés, soit comme architecte de l'hospice des Quinze-Vingts et des jeunes aveugles et d'autres maisons dépendantes des hospices de Paris, ainsi que les entreprises particulières qu'il a faites comme constructeur, parmi lesquelles on peut citer trois maisons dont une rue de l'Université, de la valeur de $122,000 et dont il a les dessins en portefeuille, l'ont mis à même de joindre à une théorie savante, une laborieuse pratique.

La stagnation des affaires en France, l'ayant obligé à s'expatrier, il espère que les habitans de cette belle cité, voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour composer divers projets de maisons, établissements publics, monuments, etc., en faire les plans ou les mettre au net et enfin en suivre l'exécution s'il y a lieu, s'engageant à ne recevoir aucun honoraire, si ses travaux n'ont pas été exécutés conformément aux règles de l'art, à dire d'Expert.

Il se chargera aussi de donner des leçons de dessin linéaire, pour *la Géométrie, la coupe des pierres, le trait de la charpente, de la menuiserie, y compris l'art de l'escalier et le trait de la serrurerie*, soit en ville où dans tout établissement quelconque ; ayant professé pendant dix ans à Paris, il a plus de cinq à six cents modèles à offrir aux élèves qu'on voudra bien lui confier. 13 nov.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la "Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans," que conformément à une résolution de la Direction, le paiement de quinze piastres par action devient exigible et doit être effectué le 2 décembre prochain, à la dite banque au coin des rues Gravier et Magasins, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 P. M.

Par ordre de la Direction,
9 nov J. B. BLACHE, caissier.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1833.

AVIS est par le présent donné, que conformément à une requisition présentée à la Direction, et aussi, conformément à la 15e. section de l'acte pour incorporer la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, une assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu à l'hôtel de Bishop, encoignure des rues du Camp et de la Commune, le samedi 14 décembre prochain, à 10 heures du matin, "pour prendre en considération la manière dont les affaires de la dite banque sont conduites, et plus particulièrement pour délibérer sur l'endroit convenable pour l'établissement de ladite banque."

Par ordre de la direction,
11 nov WM. G. HEWES, président.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de la Nlle. Orléans & Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fonds capital de cette compagnie, qu'ils auront à payer le 1er. décembre, où plustôt au bureau de la direction, du vingtième du montant de leurs souscriptions.

Par ordre de la direction,
16 oct L. F. GENERES, secrétaire

Bureau de la Compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1833.

AVIS—Les souscripteurs à la balance du fond capital de cette institution sont par le présent notifiés qu'ils auront à payer, au bureau de la dite compagnie, à la presse-à-coton à vapeur de la Levée, mercredi, 20 novembre, o quatrième dixième du montant de leurs actions respectives. Par ordre du bureau,

21 oct SOMMEREAU, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

AVIS.—On recevra immédiatement au bureau de cette compagnie des propositions pour contrats, pour remblayer le Canal Gravier depuis la rue Baronne jusqu'à la rue du Cirque, également une portion de la rue Poydras sur chaque côté du dit canal, depuis la rue Philippa jusqu'à la rue St. Paul, conformément à une ordonnance du maire.

La compagnie recevra en même tems des propositions pour le contrat du transport d'une quantité de sable du deuve, environ 300 à 350 yards cubes, à déposer au Goose Pond.

Pour d'autres renseignemens, s'adresser au bureau de la compagnie.

Par ordre de la Direction,
30 oct L. F GENERES, secrétaire

A VENDRE—Un **TERRAIN** situé rue du Camp entre les rues Delord et Calliope, mesurant 75 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 99 pieds sur une ligne et 116 pieds sur l'autre ligne. Ayant dessus une maison de quatre appartements avec une galerie et cuisine &c., le tout en bois.

2° Un **TERRAIN** au, situé rue des Remparts, entre St. Pierre et Toulouse, mesurant 20 pieds de face à la rue des Remparts (mesure française) sur 75 pieds de profondeur (mesure américaine); on accordera des termes très-avantageux.

3° Un **TERRAIN** mesurant 32 pieds à la rue St. Louis, sur 90 pieds à la rue Dauphine, formant de ces deux rues. Il y a dessus une maison et ses dépendances. Cette propriété rapporte de forts loyers.

4° Un **TERRAIN** bâti, rue Bourbon entre les rues Bienville et Douane, mesurant 35 pieds de face à la rue Bourbon, sur 73 pieds de profondeur, (mesure française.) Les réparations faites depuis peu à cette propriété, la rendent commode et agréable.

5° Un **TERRAIN** situé (au nouveau faubourg Marigny,) rue de l'Union entre les rues Annette et Bons-Enfants, mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain comporte une maison de 4 appartements et ses dépendances, tout récemment bâtie.

6° Quinze cents Arpens de Terre, situés dans la paroisse Est Bâton-Rouge, près la rivière Amite à 2 lieues et demi derrière la ville de Bâton-Rouge. Cette terre sera vendue à un prix modéré, ou échangé contre quelques esclaves. Le beau chemin du Bâton-Rouge qui y conduit rend cette terre très-propice à la culture du coton.

Plusieurs esclaves, Fanny, négresse âgé de 28 à 30 ans, depuis 5 ou 6 ans dans le pays, avec son enfant âgé de 2 mois et demi. Elle est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, sachant faire le pain et quelques sirops.

Sylvie, négresse de confiance, âgée de 20 à 22 ans, dans le pays depuis l'âge de 4 ou 5 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et repassant un peu pour homme.

Fanny, négresse âgée de 19 ans, avec son enfant, âgé d'un an et demi, bonne cuisinière et domestique de maison.

Suzanne, mulâtresse âgée de 22 ans, avec un enfant d'un an et demi, cuisinière, blanchisseuse et repassant, assez bien pour homme ; elle est bonne domestique de maison et coud bien.

Mary, négresse âgée de 16 ans, sachant faire la cuisine, un peu blanchisseuse et domestique de maison.

Un jeune nègre âgé de 13 à 14 ans, s'entendant à soigner un cheval, montant bien à cheval et ayant de grandes dispositions à conduire un cabriolet.

Une autre jeune négresse âgée de 19 ans, domestique de maison seulement, bon sujet.

Une négresse âgée d'environ 20 ans, domestique de maison, un peu blanchisseuse et couturière.

Plus : 10 Actions de la compagnie des Architectes.

Pour les prix et conditions, s'adresser à

LAROCHE & GAUTIER, courtiers,
9 nov rue de Chartres, No. 109

Porcelaine, Faience, Verreries & Cristaux.

EN débarquement du navire Napier, du Hâvre, et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Porcelaine, Verreries et Cristaux choisis expressément pour ce marché, savoir ;

Goblets cristal grand taillage; do. moulés; do. unis, Verres à grand taillage et unis; Verres à liqueur, do.; Verres à vin de champagne, do.; Caraffes cristal taillées et moulées; Gobelets pour cabarets; do. communs diverses grandeurs; Verres à quinquet et quinquets; Moutardiers cristal; Porte-liqueurs divers genres; Huiliers à 3 et 4 places; Tasses et secoupes en porcelaine à filet d'or et décors; Bols et Secoupes, do. do.; Bols pour Punch; Moutardiers sur plateaux; do. do.; Services à dejeuner et à thé, do. do. &c.

En magasin, un assortiment général de Porcelaine, faïence, verreries et cristaux, le tout à des prix modérés.

N. B. Paniers de faïence assortis convenables pour la campagne et le marché mexicain. V. AICARD,

8 nov rue de la vieille Levée, No. 37

AVIS—La durée et les conditions de la société qui existe maintenant entre le soussigné et G. G. Holdship, ayant été établies par un contrat de société passé devant L. T. Caire, notaire, le 8 juillet dernier, il lui est impossible de se rendre compte d'un avis de dissolution de société publié sous la signature de son co-associé, sans son consentement, et sans que cette dissolution soit provoquée par aucune difficulté entre eux ; en conséquence, le soussigné prie ses amis et le public en général de ne donner aucun crédit, à cet avis, et il s'oblige à satisfaire les personnes qui traiteront avec lui de la validité de ses pouvoirs, le soussigné se proposant au surplus de prendre immédiatement telle mesure judiciaire que la nature du cas exige.

14 oct THOS. WILLIAMS.

LEGION DE LA LOUISIANE.

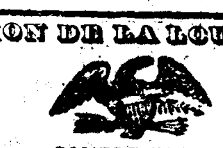

CONTRE ORDRE.

CONSIDERANT qu'aux termes de l'acte de la Législature, aucune revue de la milice ne peut avoir lieu la veille d'une élection ordonnée par la loi; la revue d'inspection de la Legion de la Louisiane, qui devait avoir lieu le Dimanche 17 du courant, est renvoyée, et aura lieu Dimanche 24 de ce mois à neuf heures précises du matin.

Les chefs de corps devront transmettre immédiatement le présent contreordre aux officiers commandant les compagnies.

Par ordre du Brigadier-Général commandant la Légion.

J. B. PLAUCHE,
12 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

ORDRES GENERAUX,
QUARTIER GENERAL, 9 Novembre 1833.

LA revue de la Légion de la Louisiane qui avait été ordonnée pour le 1er. décembre prochain, est renvoyée au dimanche 22 du même mois pour la célébration de l'anniversaire du 23 novembre 1814.

FRANCOIS GAIENNIE,
12 nov—18.3pa adjudant et inspecteur général.

LANCIERS D'ORLEANS,

La compagnie montera à cheval dimanche prochain, 24 du courant, à 7 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, équipement complet, lances, et tenue d'hiver.

Cette sortie étant une revue d'inspection générale. On recommande la présence de tous les membres de la compagnie.

Par ordre du capitaine commandant.
X. LECOURT DE BILLOT,
16 nov maréchal-des-logis-chef

LES soussignés ont reçu par le navire Napier, un assortiment de Draps de toutes couleurs; ainsi que, Draps, Vigontines et Castorines imperméables; Soiries, Velours et patrons de gilets d'Etoffes les plus à la mode; Manteaux pour hommes et Dames, Rédingottes de Vigontine, et Gilets de dessous confectionnés, Cravates à la mode et d'autres objets du dernier goût.

14 nov—15 BARBARIN & HILL.

LOS abajos firmados han recivido por la fragata Napier, procedente del Havre-de-Gracia, un gran surtido de Paños de todos colores, como paños, vigontinas y castorinas impermeables; Generos de seda, y de terciopelo; Telas para chalecos de las últimas modas; Redingotes de vigontine; Capas por hombres y mugeres; Corvatas y otros articulos de moda. BARBARIN Y HILL,

14 de nov—15 cerca de la Bolsa

Henderson & McMahon contre Rouder & Co.

VENTE par le Shérif de la paroisse de Jefferson.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par le juge Gayarré, de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, pour du comptant, tous les matériaux de la savonnerie de MM. Rouder & Co., qui consistent en bois de charpente, briques et chaudières. La vente se fera sur les lieux, au faubourg Livaudais, vis-à-vis la propriété de M. B. Buisson, samedi, 14 décembre, à une heure de l'après-midi.

Paroisse de Jefferson, le 8 novembre 1833.
9 nov J. CHARBONNET, Shérif.

SAUCISSONS de Lyon, de première qualité, et Sardines importés par Mme. Van Rooten & Co., Raisins verts de Malaga, &c., à vendre chez

J E LOREILHE,
13 nov encoignure de Bourbon et Douane.

BOTTES, BRODEQUINS ET SOULIERS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du nord, un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

AYER & Co,
13 nov rue de la vieille-Levée, No. 49

A LOUER—La maison en briques à deux étages, (ayant une grande cour,) située rue Tchoupitoulas, entre Julia et St. Joseph. Pour les conditions, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 & 29

VIEUX WHISKEY—500 barils vieux whiskey de Monongahela; 100 demi barils barils do. à vendre par

TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 et 29

IL a été logé à la paroisse Jefferson, le nègre ATHANASE, appartenant à Louis Vivant; PAULLEY, mulâtresse, appartenant à M. Townsen de la Nouvelle-Orléans.

13 nov JACQUES CHARBONNET, shériff

A VENDRE.—Un lot de terre situé rue de la Levée, entre l'Esplanade et du Quartier, mesurant quatre vingt seize et cinq pouces au tier de face à la Levée, sur cent dix neuf pieds sept pouces et demi de profondeur, et donnant une façade de vingt quatre pieds deux pouces et deux tiers, sur la rue du Quartier. Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition sont priées de passer au bureau du soussigné, où elles pourront voir le plan dressé par M. A. D'Hémécourt.

Un terrain situé rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine, mesurant trente neuf pieds de face, sur cent de profondeur [mesure française] avec les bâtisses qui sont dessus.

Un terrain attenant au précédent, mesurant vingt de face sur cent vingt pieds de profondeur [mesure française] ayant dessus une maison de quatre appartemens, cuisine, &c.

Plus : Une jeune négresse âgée de 18 à 19 ans, recommandée comme excellente couturière, bonne domestique, de maison, un peu blanchisseuse, et un peu cuisinière, avec son enfant nommé Félix, âgé de douze mois. Si d'ici au 16 novembre elle n'est pas vendue à l'amiable, elle le sera ce jour à la Bourse Hewlett, par H. J. Domingon, encanteur.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à
SANTOS, courtier.
rue Toulouse, No. 62, entre Royale et Chartres.
7 nov—10

AVIS—B. LACOSTE encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 95, partant pour France, offre à vendre à des conditions avantageuses le fonde de son magasin, consistant en marchandises convenables.

Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien payer ou régler leurs comptes et ceux à qui il doit de se présenter pour en être payées. 11 nov—6

VINS, EAU-DE-VIE, PRUNEAUX, &c.

EN vente chez le soussigné, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, et ayant droit au drawback.

60 pipes, demi-pipes et barrils d'Eau-de-vie de Cognac, de J. J. Dupuy & Co.
5 pipes de vieille Eau-de-vie de Champagne.
150 tonneaux de vin de Bordeaux de Montferrand, Médoc, St.-Julien et haut Brion.
110 barrils de vin blanc, haut Preignac, Barsac, Sauterne et carbonnieux.
1500 caisses de vin de Bordeaux et vins blanc, de St. Estephe, Parillac, St.-Julien, Latour, Gruaud Larose, Margaux, Barsac, haut Preignac, Carbonnieux et Sauterne.
50 barrils de vinaigre de vin blanc de 1ère. qualité.
100 caisses de Cordiaux assorties.
60 do. do. de 1ère qualité.
30 caisses de Marasquin de Zara.
15 do Curaçao de Hollande,
25 do de Fruits à l'eau de vie,
250 paniers d'Anisette,
900 caisses de Pruneaux de 1ère. qualité de 8 à 10 piastres chaque,
Bouchons et demo-joannes vides, etc.

P. O. SORBE'.
12 nov—10 Rue Royale, No. 118.

120 BOUCAUTS Sucre 1ère. qualité; sur une habitation, à vendre par

HARRISON, BROWN & CO,
12 nov rue Royale, No 117

CAFE DE RIO—120 sacs Café de Rio, en débarquement du navire Victoria, à vendre par

TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29 Nlle Levée.

CLOUX.—440 barillets Cloux, en débarquement du navire Victoria, de Boston, à vendre par

TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29 Nlle Levée.

BRAYS ET CHARRETTES—Maintenant en débarquement du navire Chandler Price, et à vendre par

TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

VIN DE BORDEAUX—106 caisses de vin de Château-Margaux, de Paltoers en bouteilles et demi bouteilles, tout récemment reçues du vignoble et en vente chez

12 nov BENJ. BOOTH & CO.

MAQUERAUX—No 1, en barils, demis barils et quarts de barils do do No 2; do do No 3, en débarquement du navire Victoria, de Boston, et à vendre par

TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

2000 SANGSUES, dernièrement reçues et à vendre par les soussignés,

C. CUSACHS & Co,
6 nov rue St. Pierre, No. 5

MME. CHESTER, rue Royale, No. 148, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir un très joli assortiment de MODES et de NOUVEAUTES. 5 nov—9

CHARBON DE LEHIGH—En débarquement du navire Chandler-Price, 150 boucauds charbon de Lehigh, cassé et tamisé, un article avantageux pour l'usage des familles, à vendre au No. 89, rue de Chartres.

N. B. Les personnes qui résident dans la partie inférieure de la ville, pourront laisser leurs ordres au No. 227, rue des Remparts.

5 nov DUCONGE & PEYCHAUD.

PRUNEAUX très frais, Raisins, Noix, Amandes, Fromage de Gruyère et Pâte-grasse, &c., débarqués ces jours derniers et à vendre chez

J. E. LOREILHE, Suc. de Lanavit.
31 oct encoig. Bourbon & Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu jeudi, 21 du courant, à midi, à la Bourse 16 Lots de Terre situés à proximité du bassin et du canal Carondelet, conformément au plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, et exposé à la susdite Bourse, savoir :

1°. Les lots Nos. 3 et 7, de l'ilet 34, mesurant chaque 28 pieds 5 pouces de face à la rue St. Louis, sur 105 pieds de profondeur.

2°. Lot No. 11, même ilet, 30 pieds 1 pouce de face à la rue Robertson, sur 127 pieds 10½ pouces de profondeur.

3°. Lots Nos. 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 20, même ilet, mesurant chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Conti, sur 105 de profondeur.

4°. Les lots Nos. 21 et 22, même ilet, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces, 6 lignes de face à la rue Villeré, sur 127 pieds 10½ pouces de profondeur, fermant de quelques pouces vers la profondeur.

Ces lots sont entourrés sur l'alignement des rues seulement.

5°. Les lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet 42, mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue St. Louis, sur 105 pieds de profondeur.

L'Etrottoir est confectionné devant ces lots, son entretien sera à la charge de l'acquéreur.

La position avantageuse de ces lots à proximité du bassin et du canal Carondelet où le commerce se développe rapidement, une communication facile par la rue St. Louis qui est ferrée en coquilles et bordée d'un côté, d'un trottoir de 4 pieds de large, ne peuvent qu'accroître journellement la valeur desdits lots.

Conditions : 6 mois, 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

15 nov

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu le 30 novembre, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La négresse CHARLOTTE, âgée d'environ 40 ans, sujet fidelle, garantie des vices et maladies prévus par la loi, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et marchande ; la négresse se dit être attaquée du mal de mer une ou deux fois par an.

Sa fille LAURENCINE, âgée d'environ 14 ans, sujet fidelle, est aussi garantie des vices et maladies prévus par la loi, elle est un peu cuisinière, couturière et excellente domestique de maison, parfaite gardienne d'enfants.

Conditions : Moitié comptant, et la balance à 1 an de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 14 nov—7.2pa

PAR TRICOU ET CANONGE.

IL sera vendu le lundi, 25 novembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

1°. Un lot qui fait partie d'une terre appartenante à Basile Desmazilière sur le Chemin du Bayou, à prendre dans le fond le dit lot situé entre la rue des Ursulines et le chemin du Bayou ayant 30 pieds 6 pouces sur la ligne limitrophe au surplus de la dite terre, 30 pieds sur la ligne limitrophe aux terres de la Corporation, 255 pieds 11 pouces sur la ligne limitrophe à la propriété de Jean Foucher, 257 pieds 9 pouces sur la ligne limitrophe à la rue des Ursulines et aux propriétés de Joseph Dolliole et de Henry Hugon, le dit lot faisant face à la dite rue dans toute sa largeur, de manière à arrêter la prolongation d'icelle qui n'est encore ouverte qu'un peu au d là.

2°. Une terrain No. 7, ayant 30 pieds de face à la rue Robertson entre Ursulines et St-Philippe sur 120 pieds de profondeur.

3°. Un terrain No. 8 attenant au précédent ayant 29 pieds 1 1-2 pouce à la rue Robertson, allant en élargissant sur 1.9 pieds de profondeur.

4°. Un terrain No. 12 attenant au précédent ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe, entre les rues Claiborne et Robertson, sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

5°. Un terrain No. 13 attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

6°. Un terrain No. 14 attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

7°. Un terrain No. 15 attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds 5 1-4 pouces de profondeur.

La confection des banquettes et entourages de tous les terrains dans ce voisinage, ordonnée par le Conseil de Ville doit contribuer de beaucoup à l'augmentation progressive en valeur de ces terrains. Toutes les mesures ci-dessus sont au pied français, les dits lots étant vendus conformément à deux plans dressés par J. Pilié, voyer de la ville, qui seront exhibés au jour de la vente, et copie desquels plans sont déposés chez A. Mazureau, notaire public.

Conditions :—Un an de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur, nantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Adolphe Mazureau, not. pub.

13 nov

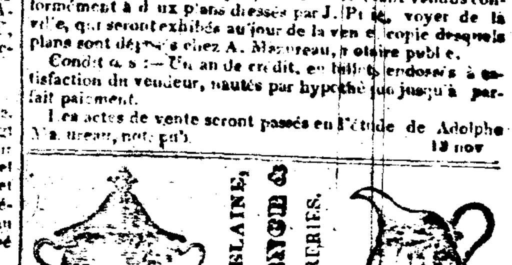

EN débarquement des navires Napier et Olympia, du Hâvre et à vendre par les soussignés, savoir : Goblets cristal, grand taillag, do. moulés, do. unis; Verres à vin de Champagne, do. à vin, do. à liqueurs; Caraffes taillées et moulées; Gobelets pour cabarets, Compotiers à 1 et 2 ances, do. sans anses; Moutardiers, Salières, Port-Liqueurs à 4 caraffes et 16 verres; Porte-Huiliers 100 paires de globes pour pots à fleur, tasses & secoupes en porcelaine, à filets dor et décors en couleurs; Tasses à déjeuner; Services à café et à thé; Services de table complets; Pots à fleurs de toute grandeur; Corbeilles à fleurs.

En magasin— Un assortiment général de Faïences, Verreries et Porcelaines, à des prix modérés.

JN. COULON & Co.,
Rue Condé, entre St. Philippe et Dumaine, No. 49.
16 nov—3

$5 DE RECOMPENSE.

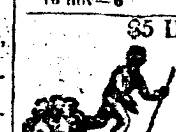

PARTI marron de l'habitation du soussigné aux Natchitoches, le mulâtre nommé **SANDY**, âgé d'environ 23 ans, taille d'apeu-près 6 pieds, robuste et fort, il est un peu forgeron.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état, et en donnera connaissance au magasin de MM. Miramond, O'Duhigg & co., en cette ville.

16 nov—6 B. ST. AMANS.

$5 DE RECOMPENSE.

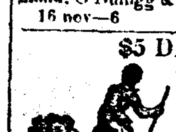

PARTI marron de l'habitation du soussigné aux Natchitoches, le griffe nommé **SAMPSON**, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, gras et bien pris.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état, et en donnera connaissance au magasin de MM. Miramond, O'Duhigg & co., en cette ville.

16 nov—6 B. ST. AMANS.

$5 DE RECOMPENSE.

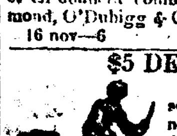

PARTI marron de l'habitation du soussigné, aux Natchitoches, le nègre nommé **WILLIAM CHAMBERY**, âgé d'environ 23 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces, bien pris.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état, et en donnera connaissance au magasin de MM. Miramond, O'Duhigg & Co., en cette ville.

16 nov—6 B. ST. AMANS.

$5 DE RECOMPENSE.

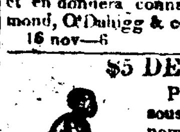

PARTI marron de l'habitation du soussigné, aux Natchitoches, le nègre nommé **HENRY PRICE**, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces, portant des boucles d'oreilles.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état, et en donnera connaissance au magasin de MM. Miramond, O'Duhigg & co., en cette ville.

16 nov—6 B. ST. AMANS.

$5 DE RECOMPENSE.

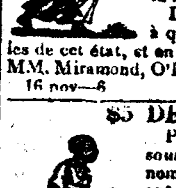

PARTIE marronne de l'habitation du soussigné, aux Natchitoches, la négresse nommée **LOUISA**, sœur de Sampson, âgée d'environ 18 ans, taille de 5 pieds 3 à 4 pouces, grosse et forte, portant la marque d'un coup de fusil sur un côté de la figure.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cet état, et en donnera connaissance au magasin de MM. Miramond, O'Duhigg & co., en cette ville.

16 nov—6 B. ST. AMANS

$5 DE RECOMPENSE.

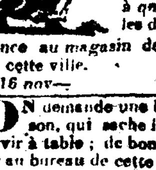

PARTIE marronne de l'habitation du *soussigné, aux Natchitoches*, la négresse nommée **ELYSA**, âgée d'environ 18 ans, taille de 5 pieds 3 à 4 pouces, d'une forte constitution et bien portante.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cet état, et en donnera connaissance au *magasin* de MM. Miramond, O'Duhigg & co., en cette ville.

16 nov— B. ST. AMANS.

ON demande une bonne cuisinière, domestique de maison, qui sache laver et repasser, et un garçon pour servir à table ; de bons gages leur seront donnés. S'adresser au bureau de cette feuille. 15 nov—6

MELASSES—80 barils de la nouvelle récolte, en débarquement du bateau à vapeur Lancaster, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co,

9 nov rue Royale, No. 117